En quelques mots...

L'Insécurité, selon nombre de media, serait un ressenti largement éprouvé par les Français.

Ce sentiment ne devrait pas être la préoccupation première des habitants de Camboulazet. En tout cas, on peut légitimement le penser, en consultant les statistiques de la Gendarmerie, en charge de la sécurité dans notre commune.

Ainsi pour les cinq premiers mois de l'année 2024, on ne relève aucun acte de délinquance : pas de cambriolage, pas de vols liés aux véhicules, pas de destructions ni dégradations, pas de violences intrafamiliales signalées, pas de tapages, pas d'ivresses publiques et manifestes...

On note, toutefois, 2 infractions à la sécurité routière et 1 accident corporel.

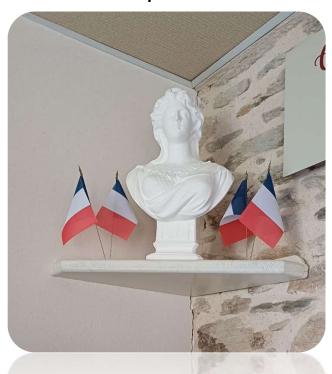
Bien sûr la population n'est ni très nombreuse, ni très dense. Pour autant, du point de vue de la Sécurité, notre commune apparait comme l'une des plus sûres et des plus tranquilles. Le mérite en revient à tous les habitants, qui sont respectueux dans leur immense majorité. L'influence des familles, des parents notamment est essentielle. En effet c'est tout petit que l'on apprend la notion du bien et du mal, et c'est d'abord la famille qui joue ce rôle. On peut aussi y voir une autre explication : l'importance du fait associatif.

Il y a une dizaine d'associations actives et variées, qui œuvrent sur la commune. Beaucoup parmi elles associent toutes les générations et ce mélange intergénérationnel est assurément riche, formateur et facteur d'intégration.

La **sécurité**, comme la **liberté** ne sont jamais définitivement acquises. Et quand on a la chance de les posséder, on se doit de tout faire pour les conserver.

Jean Lachet

La statue de Marianne trône désormais dans la salle des conseils municipaux, entourée du drapeau national.



Au fait que représente-t-elle?

Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, elle représente la République française et ses valeurs traduites par sa devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». C'est un important symbole républicain et une icône de la liberté et de la démocratie.

La représentation physique de Marianne, qui a été choisie à Camboulazet, est la copie la plus répandue. Elle a été réalisée par le sculpteur biterrois Jean-Antoine Injalbert, au XIXe siècle. On la trouve dans les mairies des villes et villages de France, dans les écoles et sur les places principales.

MERCI A SEBASTIEN QUI A MIS EN PLACE, BENEVOLEMENT, le socle sur lequel repose le buste de notre Marianne.

URBANISME

de la Carte Communale au P.L.U.I.

En début de mandat, le 15 novembre 2021, le conseil municipal a convié tous les habitants de la commune à une réunion publique ayant pour objet, « l'évolution probable de la réglementation en matière d'urbanisme ».

La communauté de communes du Pays Ségali est la dernière, en Aveyron, à entrer dans la démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le fameux P.L.U.I.

Tout a commencé mercredi 25 juin 2024 par la <u>Conférence Intercommunale des Maires</u>. C'est cette instance qui doit initier la démarche. Le sujet a été porté, ensuite, à l'ordre du jour du conseil communautaire du 2 juillet.

Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en 2028, date à laquelle le P.L.U.I. doit être définitivement adopté. Ce travail se poursuivra donc sous deux mandatures, puisqu'en 2026 auront lieu les élections municipales.

Quels en sont les principaux enjeux?

- L'objectif premier est de répondre aux exigences de la loi Z.A.N. (Zéro Artifialisation Nette); ce qui signifie qu'à l'horizon 2050, il ne devrait plus y avoir de nouveaux terrains constructibles. La surface constructible devrait être figée.
- La compétence en matière d'urbanisme est déjà compétence communautaire, même si, aujourd'hui, c'est le maire de la commune qui signe l'attribution des permis de construire.
- La réglementation va changer. Actuellement, la majorité de la commune de Camboulazet relève du régime dit de la « Carte Communale ». Il s'agit du régime le plus simple, le moins réglementé, le moins coercitif. Le régime du P.L.U.I. s'appliquera dans les 23 communes du Pays Ségali.

La première conséquence sera la réduction des surfaces constructibles dans toutes les communes. Actuellement ces surfaces représentent 370 ha pour les 23 communes du Pays Ségali, dont environ 10 ha pour notre commune. Nous pourrions être amenés à réduire ces surfaces à hauteur de 137 ha (le chiffre exact n'est pas encore figé, mais l'effort demandé risque bien d'être de cet ordre).

La réduction générale va, bien sûr, se décliner localement, commune par commune.

A ce jour aucun chiffre, par commune, n'a été avancé...

Les modalités de concertation envisagées (hors enquête publique) :

- Création d'une page internet dédiée, avec une adresse mail dédiée.
- Actualisation régulière des informations.
- Registre destiné au recueil des informations mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans chaque mairie.
- Organisation de réunions publiques à l'échelle du territoire intercommunautaire.

Le calendrier prévisionnel:

- Délibération de prescription (juillet 2024)
- Engagement d'un bureau d'études et lancement du P.L.U.I.(automne 2024)
- Diagnostic de territoire : durée prévisible 1 an
- Elaboration du P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui doit fixer les orientations en matière d'urbanisme et d'habitat.
- Elaboration des O.A.P.(Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui concerne le zonage et les règlements.
- Arrêt du projet
- Approbation et entrée en vigueur en 2028.

Pour toute question concernant ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter directement en mairie.

Mise à disposition du patrimoine communal

Quelques rappels utiles

La commune dispose de l'immeuble de la Mairie, de deux salles des fêtes (Noyès et Camboulazet), du bâtiment de l'ancienne école des filles (route de la Mothe), du site de Versailles avec son abri et de l'église. On ne retient, ici, que les biens donnant lieu à une mise à disposition occasionnelle du public.

- Le bâtiment abritant la Mairie peut dans certains cas (plutôt rares) accueillir une réunion dans la salle du conseil municipal. Pour toute demande, il convient de s'adresser au secrétariat de la mairie.
- Toute réservation pour la salle des fêtes de Noyès se fait auprès de Didier Panis, référent sur Noyès. Pour la salle des fêtes de Camboulazet, il convient de contacter Nadine Canitrot, référente sur Camboulazet.
- L'immeuble, route de la Mothe, abrite la salle des associations. C'est notamment le siège de Cambouloisirs, tous les dimanches. Pour disposer de cette salle, <u>en dehors du dimanche</u>, il faut s'adresser également à Nadine Canitrot. C'est elle qui prend soin de prévenir systématiquement les responsables de Cambouloisirs, pour le rangement de la salle notamment.
- Pour le site de Versailles, il convient de rappeler qu'il est accessible à tous. En revanche la location complémentaire de tables et bancs (en plus des tables de pique-nique dont l'accès est libre) peut être possible − forfait de 60€ La personne à contacter est Nadine Canitrot.
- L'église, comme toutes les églises de France, est mise à la disposition de façon permanente et exclusive, de la Paroisse. Cela signifie qu'aucune réservation ne peut être effectuée sans l'accord explicite du curé.
 Toute demande doit donc être adressée <u>exclusivement à la Paroisse</u>, ou à défaut aux responsables du relais paroissial de Camboulazet, lesquels solliciteront l'accord du curé.

Dans tous les cas, et quel que soit le bâtiment utilisé, il est important de veiller à restituer locaux et mobilier prêtés, sans dégradations et dans un parfait état de propreté.

C'est notre bien commun à tous et il est essentiel d'en prendre le plus grand soin .

Tarifs de locations des salles communales à compter du 1er septembre 2023 :

Chèque de caution demandé à la réservation : 400€	
 ♣ Location pour des personnes domiciliées hors commune de Camboulazet : + forfait pour le chauffage si celui-ci est demandé ! 	320 € + 50€
 ♣ Location pour des personnes domiciliées sur la commune : + forfait pour le chauffage si celui-ci est demandé ! 	80 € + 50€
Location pour des <i>membres d'associations de la commune</i> : (domiciliés ou non sur la commune de Camboulazet)	80 €
+ forfait pour le chauffage si celui-ci est demandé!	+ 50€
Location pour une journée	120€
+ forfait pour le chauffage si celui-ci est demandé!	[+ 25 €]
♣ Location pour des <u>associations extérieures à la commune</u> de Camboulazet : + forfait pour le chauffage <u>si celui-ci est demandé</u> !	80 € [+ 50€]
Location pour les <u>associations de la commune</u> : (pas de forfait chauffage appliqué pour les associations de la commune)	Gratuit

Le city stade est installé près du stade à

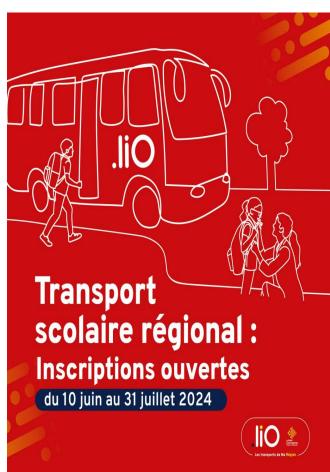
Camboulazet pour le plus grand plaisir des petits et des grands ainsi qu'une table de tennis de table..

Les jeux pour les jeunes enfants sont également en fonction sur l'espace vert près de la salle des fêtes du village de Camboulazet.

A Noyès aussi, le panneau multi sport et la table de ping pong sont en place.

Des équipements qui occuperont les journées estivales de nos jeunes administrés.





TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions pour le transport scolaire de vos enfants doivent obligatoirement s'inscrire sur **lio-occitanie.fr**

du 10 juin au 31 juillet 2024.

A compter du 1er août, une participation forfaitaire exceptionnelle aux frais de transport scolaire pour inscription tardive de 25€ sera demandée aux familles.

VIALAS VIVAS

l'artiste en résidence au café associatif de Camboulazet en mai, a présenté son projet pour notre commune : des esquisses, des croquis, qui seront peints sur les lauzes récupérées dans les anciennes carrières de la commune (bois de Versailles) et installés dans le (les) village(s).



Repas de village à Camboulazet Le samedi 29 juin

Un moment de rencontre et d'échange

Règlementation feux de plein air :

L'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air.

Tout type de feu en plein air demeure strictement interdit :

- en cas de pollution de l'air,
- dans les périmètres de protection de l'atmosphère,
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieure à 25 km/h.

Les consignes essentielles de sécurité concernant le brûlage de végétaux :

- tout brûlage doit se faire entre 9 h et 16 h l'hiver et jusqu'à 16h30 le reste de l'année,
- prévenir la mairie la veille de l'opération,
- tout brûlage est strictement interdit du 16 juin au 30 septembre, période dangereuse.

Pour toutes informations se renseigner en mairie.

Juin et juillet ont été marqués par les élections Européennes et Législatives



Séance de dépouillement

Versailles zone de baignade

Pour la période estivale des contrôles de qualité de l'eau de baignade sont réalisés par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) durant tout l'été et les résultats affichés sur site



VERSAILLES (Mai 2024) ASSAINISSEMENT



Des travaux de mise aux normes de l'assainissement individuel aux toilettes publiques à Versailles

Assainissement Noyès

Réunion publique le 30 avril 2024 d'information et de concertation en vue de la réfection du réseau d'assainissement collectif et de la station dépuration du village.

Les études sont désormais terminées; le marché de travaux sera prochainement publié afin de retenir les entreprises choisies.

Les travaux devraient débuter, fin 2024 ou au plus tard début 2025.

A.L.L.U.R: Agence de Labellisation des lieux uniques de rencontre

Repas et lecture de poèmes au jardin de la Nauze à Noyès.

Sur leur vélo fleuri, la compagnie Sputnik a traversé notre commune pour se rendre à Manhac. Avant leur destination finale, ils se sont arrêtés sur la place du village de Camboulazet pour un goûter/apéro partagé le 11 juin.

Leur maître mot, la rencontre déclinée sur toutes ses facettes : repas partagés, ateliers, lectures... Ils collectent nos mots, nos anecdotes... le temps d'une pose sur le canapé fleuri. Le lendemain, une nouvelle halte a eu lieu autour d'un repas partagé dans le magnifique jardin de Laurence Lacombe. Marion a lu des textes dans ce lieu si inspirant avant de visiter l'atelier de ferronnerie de Nicolas Garnier.

Partager des moments de rencontre conviviaux, se rencontrer, échanger. Merci pour ces moments.



CONCERT A L'EGLISE DE CAMBOULAZET

Le 26 Mai, nous avons accueilli à l'Eglise de Camboulazet un concert de l'ensemble Altéra qui interprète des œuvres vocales du Moyen-âge jusqu'à la Renaissance.



Un spectacle de qualité, qui a conquis les spectateurs. Merci à Stafan (choriste et musicien) de nous avoir fait partager sa passion.

CONFERENCE FOUR VERRIER

Samedi 04 mai, Nathalie ALBINET, archéologue à la Direction de l'archéologie de l'Aveyron et Dominique GUIBERT, généalogiste, ont animé la conférence sur <u>Verriers et Verrerie en Ségala</u> à la salle des fêtes de Noyès.

Chacun à leur tour, ils nous ont expliqué le travail de leur recherche basé sur la découverte d'un four verrier chez Nicolas GARNIER à Noyès.

Une belle assistance
a pu échanger à la fin
de la conférence autour
des différents objets
retrouvés et exposés
par les soins de

Nicolas et Bruno.



LA VIE ASSOCIATIVE

USC CAMBOULAZET

L'assemblée générale de l'USC du 23 juin 2024 a parachevé la saison.

L'équipe des verts a terminé le championnat dans la 2ème partie du tableau d'une poule de 12 équipes, mais retient surtout son beau parcours en Coupe de l Essor.

À noter également le changement de son président Romain Albouy.

Ci dessous le nouveau bureau :

Co présidents : Palous Aurelien et Panis Benjamin - Secrétaires : Albouy Vincent et Geniez Sébastien - Trésoriers : Tremolière Benoît et Aknin Bruno. L'effectif reste stable avec quelques nouveaux joueurs.

L' AG de l USC c'est aussi l' occasion de rassembler les familles de tous les licenciés ...moment de partage très apprécié par les grands et les petits.



CAMBOU TRAIL

Le 4 Août à Versailles

Trail d'été : départ 9h

Inscriptions sur site:

camboutrail.fr

Nouveauté!

La Ronde du Roi en relais





LE COMITE DES FÊTES DE CAMBOULAZET

Le comité des fêtes de Camboulazet remercie l'ensemble des participants venus nombreux au traditionnel feu de la Saint-Jean organisé le 28 juin à La Fabrie. La météo était favorable et a permis à chacun de passer une douce soirée, dans la convivialité!



Le comité des fêtes est fin prêt pour la fête à Versailles-Plage! Au programme :

 Samedi 3 août à partir de 19h : apéroconcert

(avec Corinne Français) et marché gourmand. Plusieurs producteurs locaux seront présents et il y en aura pour tous les goûts : du traditionnel

aligot saucisse (Un goût d'Aubrac), aux plus exotiques plats malgaches de Jérôme Sablos, en passant par les burgers gourmands de Lou Carretou ou encore les savoureux poulets rôtis de la rôtisserie « Les 12 Broches » De quoi régaler petits et grands!

Repas sur réservation : auprès de Christian ARTUS 06.86.94.60.53 ou Nadine CAZENEUVE 06.08.88.37.51

Au plaisir de vous retrouver très prochainement!
Le Bureau.

- Dimanche 4 août à partir de 12h :

Nul besoin de vous la présenter...
la truite au lard sera préparée et
servie par les bénévoles du comité qui
ont déjà hâte de vous retrouver pour
cette nouvelle édition!
Des animations gratuites seront proposées
aux enfants avec le circassien Valérian LAUDE.



FÊTE À VERSAILLES-PLAGE 12160 CAMBOULAZET

Samedi 3 août 2024 - Marché gourmand

À partir de 19h

Apéro concert avec Corinne Français

Dimanche 4 août 2024 - Fête de la truite Repas champêtre - 18 €

> Le midi uniquement Repas sur réservation :

06 86 94 60 53 / 06 08 88 37 51

Animations gratuites pour les enfants avec le circassien Valérian LAUDE

LA SOCIETE DE CHASSE DE CAMBOULAZET

Une saison de plus écoulée pour les chasseurs de Camboulazet qui s'est déroulée dans des conditions favorables grâce au local et à la bonne dynamique de tous les chasseurs.

L'assemblée générale s'est déroulée le 24 Mai au local suivi d'un repas dans une superbe ambiance

Plusieurs actions durant la saison ont été menées par l'association. Celles-ci, grâce à une présence importante sur le terrain permettent à chacun de s'épanouir et d'éviter des dégâts sur les cultures

Les chasseurs ont également réalisé, comme chaque année, un comptage du gibier nocturne avec, comme invités, deux membres du club de quilles. D'autres manifestations comme l'élaboration et la vente de daube de sanglier en fin d'année et plusieurs repas au local...

De plus, l'entente de chasse grand gibier à laquelle adhère Camboulazet (entente LE PIBOUL / TAYAC / CAMBOULAZET) a reçu cette année le trophée de la région Occitanie : « CHASSE DURABLE SUD DE FRANCE » remis lors de l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs.

La future saison débutera à la fin de l'été en espérant rencontrer tout au long de la saison tous les adeptes de la nature. Des manifestations auront lieu durant l'année avec la vente de daube, participation au Téléthon et actions de chasse.......

La chasse attire de plus en plus de jeunes et de filles ; que ce soit par amour de la nature ou par amour du chien ou par amour tout court! N'hésitez pas les intéressés, les curieux à solliciter un chasseur du coin pour vous faire découvrir LA CHASSE.

Les chasseurs de Camboulazet







Cambou Loisirs

Les animations en ce début d'année n'ont pas manqué, cela a commencé par la retransmission des matchs de la France lors du tournoi des 6 nations.

Ensuite furent organisées quatre journées de vannerie 2 aléatoires et 2 traditionnelles. Puis en mars une première, une soirée crêpes salées, sucrées.

Et plus récemment le 15 juin le repas annuel des bénévoles qui a réuni une quarantaine de membres ;



Cambouloisirs c'est tous les dimanches à la salle des associations de 10h30 à 13h30 et à 18h belote . On vous attend !



LES CONSCRITS

Comme chaque année vos fidèles amis les conscrits sont en tournée dans votre village ou lieudit afin de tous vous rencontrer et de passer un petit moment convivial ensemble.

Les conscrits ont déjà commencé la tournée qui se déroule tous les samedis et certains dimanches.

Qu'ils soient 3 ou 10, ils sont tous ravis et pressés de pouvoir vivre un moment de partage avec vous.

On se retrouve très vite

SPORT QUILLES CAMBOULAZET

C'est dans une ambiance chaleureuse et sportive de compétition que cette année a pu se dérouler sereinement malgré un temps parfois incertain.

La dernière manche a eu lieu le 30 juin à Olemps, et tandis qu'une équipe affine sa maitrise, l'autre a pu se présenter sur le podium de la troisième série. Un repas convivial sur place a permis de déterminer les directions pour l'année à venir. Il reste encore la finale de la coupe d'Aveyron et les individuels district à jouer en juillet, les 12 et 28.

Cette saison reste marquée par un effectif en croissance, une santé financière correcte – grâce au retour de la GRATOUNADE et de l'aide d'un partenaire – et un parc de matériel très satisfaisant lié aux achats et au bon entretien.

Nous vous souhaitons un bel été...et si vous entendez résonner du bois en provenance du stade, n'hésitez pas à venir découvrir.



Le bureau

Le relais paroissial de Camboulazet

Les recherches, sur les verriers du Rouergue, donnent à penser que le four, découvert à Noyès, sur la commune de Camboulazet, date probablement du XVIIe s. ou du XVIIIe s. et qu'il appartenait à la famille Bournhol et Filiquier.

Ces familles de « Gentilshommes » se sont implantées au Piboul et ont été inhumés sous l'église de Camboulazet.

On peut nommer, entre autres, Noble Pierre-Jean de Bournhol, sieur de Fonclaire, son épouse Cécile Canivenq, Thérèse de Bournhol, femme de Jacques de Renaud, décédés au milieu du XVIIème Siècle

Afin de témoigner de la présence de ces notables sur le site de notre église, Nicolas Garnier a, gentiment, prêté une vitrine, avec quelques fragments de verre découverts dans son four verrier.

Cette vitrine est exposée en haut de l'église.

N'hésitez pas à venir la découvrir

Les membres du relais paroissial de Camboulazet



Le secrétariat de Mairie sera fermé

du 10 au 31 Août 2024 inclus

En cas d'urgence:

Tél Maire:

06-30-53-89-50

Mail:

maire@camboulazet12.fr

MAIRIE DE CAMBOULAZET

Horaires d'ouverture :
Lundi et Jeudi 9h-12h
Mardi et Vendredi 9h-12h et 14-18h
Mercredi matin (semaines paires) 9h-12h
Samedi 10h-12h (semaines paires permanence élus)

FERMETURE AU PUBLIC LES LUNDI ET JEUDI APRES-MIDI

2 05-65-69-02-42 mail:

contact@camboulazet12.fr

Site internet: www.camboulazet12.fr

Tél Maire: 06-30-53-89-50

Cet été à Versailles C'est 3 jours de fête!

SAMEDI 3 AOÛT A PARTIR DE 19 HMarché gourmand

DIMANCHE 4 AOÛT

9h: La Ronde du Roi

A partir de 12h : Repas de la truite







MARDI 6 août à partir de 18h

Fête & détour de la lumière

Info et billetterie: www.fete-detoursdelalumiere.fr





